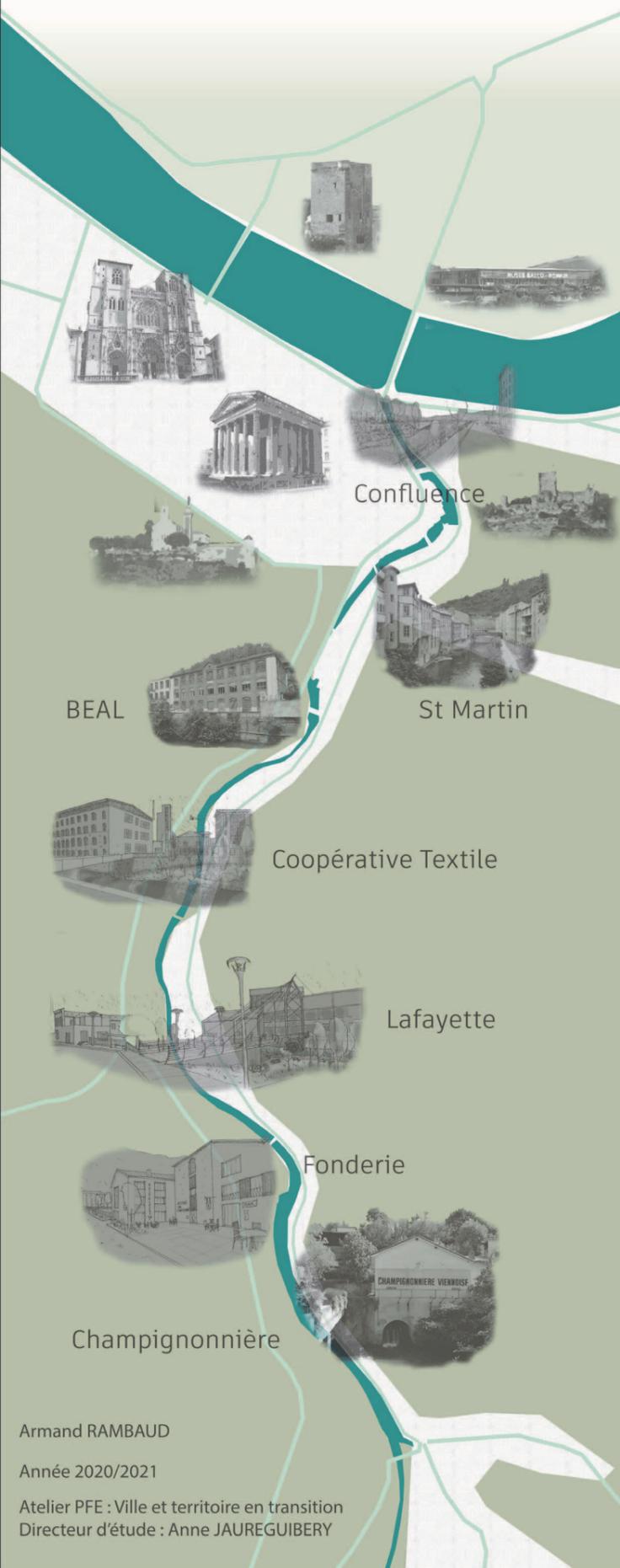


Retour du Textile dans la Vallée de la Gère à Vienne (38) .

*Comment réinvestir les infrastructures et bâtis obsolètes de
la vallée de la Gère à travers le savoir-faire textile ?*

Projet de Fin d'Etude 2021
Atelier Ville et territoire en transition
Directrice d'études : ANNE JAUREGUIBERY

Retour du textile dans la vallée de la Gère à Vienne



SOMMAIRE

I. Contexte géographique

II. Le projet

III. Coopérative textile

IV. La fonderie

V. Les berges

VI. La confluence

Conclusion

Annexes

I. Contexte géographique



Situation de la vallée de la Gère dans la Commune de Vienne (38)

La rivière de la Gère trouve sa confluence avec le Rhône à Vienne en Isère, après avoir traversé une ancienne vallée industrielle surplombée de cinq monts.

Entre Lyon et Valence, en plein cœur de la vallée du Rhône, la ville de Vienne se caractérise par sa géographie complexe, qui empêche son étalement urbain vers l'est. La vallée est étroite avec des pentes abruptes et relie le centre de Vienne au plateau des terres froides situé à l'est.

La rivière est exploitée pour sa force motrice et sa pureté depuis l'Antiquité. La vallée de la Gère abrita depuis cette période des ateliers, des moulins et plus tard des manufactures de textile. Depuis la désindustrialisation et le démantèlement de l'industrie textile (spécialisée dans le drap cardé), la ville a perdu de son attractivité.

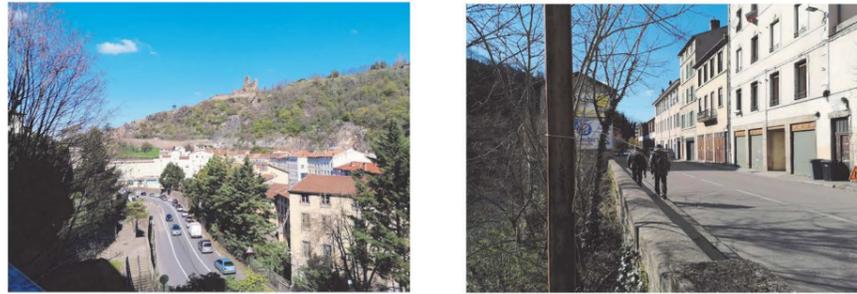
Ainsi, 11,6% des logements de la ville sont aujourd'hui inoccupés.

Cette désertification a engendré de nombreuses friches industrielles situées principalement en aval de la rivière.

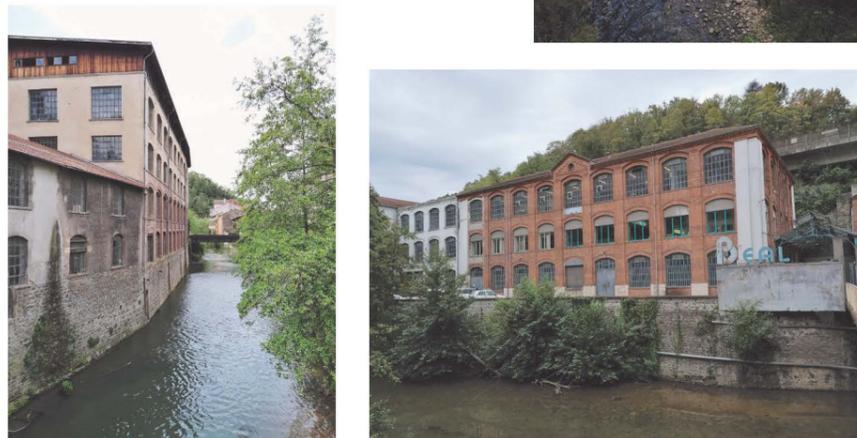


Situation de la vallée de la ville de Vienne dans la communauté de commune

Forte présence de la voiture dans l'espace public



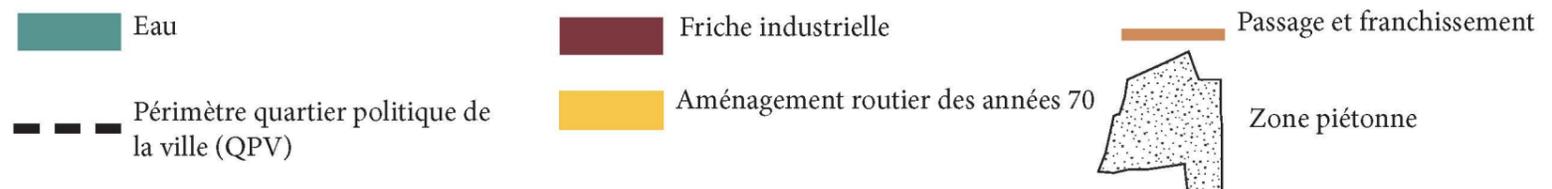
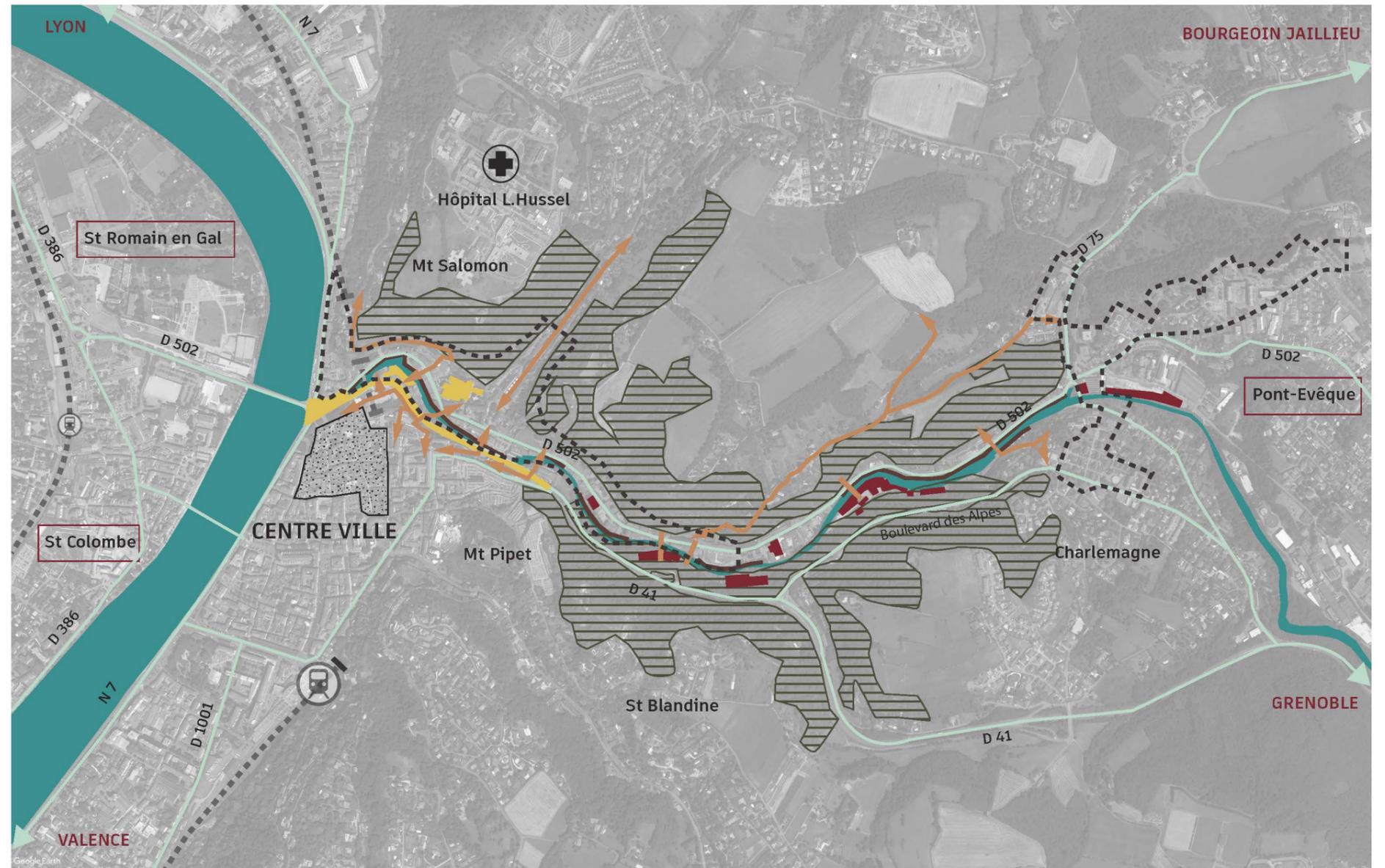
Un patrimoine architectural et paysager important



Ensuite, sous l'influence de l'important renouvellement urbain des années 70 et la forte augmentation de la circulation automobile, une nouvelle organisation urbaine et routière s'est dessinée, isolant peu à peu l'entrée de la vallée du centre-ville.

C'est à cette période que les infrastructures routières actuelles ont été créées pour contourner le centre-ville, avec notamment la construction d'une grande dalle à la confluence de la rivière Gère et du fleuve Rhône, pour l'élaboration de l'échangeur routier.

Actuellement ce quartier est en politique de la ville (QPV) est en plein renouvellement urbain (l'ANRU 2). La ville de Vienne veut accroître son attractivité touristique avec la création d'un musée de l'industrie textile, la rénovation des anciens bâtiments industriels, l'aménagement des berges de Gère, la multiplication des espaces publics...



II. Le projet

Dans le cadre de cette transition urbaine, sociale, politique, économique et environnementale, la vallée de la Gère peut-elle être un atout pour la ville de Vienne et pour son territoire ?

Dans un contexte post-carbone on remarque une accélération de l'obsolescence des infrastructures des années 70 et du bâti industriel conduite par :

- le changement des pratiques sociales (changement des modes de travailler et du rapport à la ville).
- les évolutions technologiques (nouveaux moyens de transport et de production).
- et enfin, la fin du récit industriel et du « tout automobile » pour passer à un nouveau récit post carbone.

L'on observe aussi une stigmatisation du quartier pourtant proche du centre. Il est donc nécessaire de recréer un lien entre la ville de Vienne et l'est de son territoire. En prenant la vallée de la Gère comme opportunité de développement. Cela est d'autant possible car de nouveaux investisseurs arrivent pour développer le bassin métropolitain de Lyon et St-Etienne. Ce projet de fin d'étude propose de développer un parc urbain économique sur la thématique du textile, dans la continuité de l'histoire industrielle de la vallée.

Dans un contexte de surconsommation, les Textiles, Linges de Maison et Chaussures (TLC) génèrent de nombreux déchets peu revalorisés à l'heure actuelle.

Ce projet propose de créer une réflexion urbaine autour d'une coopérative spécialisée dans la revalorisation et la création de nouveaux textiles en utilisant les atouts urbains (proximité centre-ville, rivière, patrimoine...) en mobilisant un réseau d'acteurs locaux (Habitants, entreprises, associations, centre de recherche, université...).

Une réflexion cohérente sera mise en place pour le développement de cette nouvelle industrie. Le principe est de développer de nouveaux modes de conception du textile et de le revaloriser, ainsi que d'introduire une sensibilisation à la mode et aux techniques de fabrication en mettant en lien l'éducation, la culture, la recherche, le loisir, la fabrication et le logement.

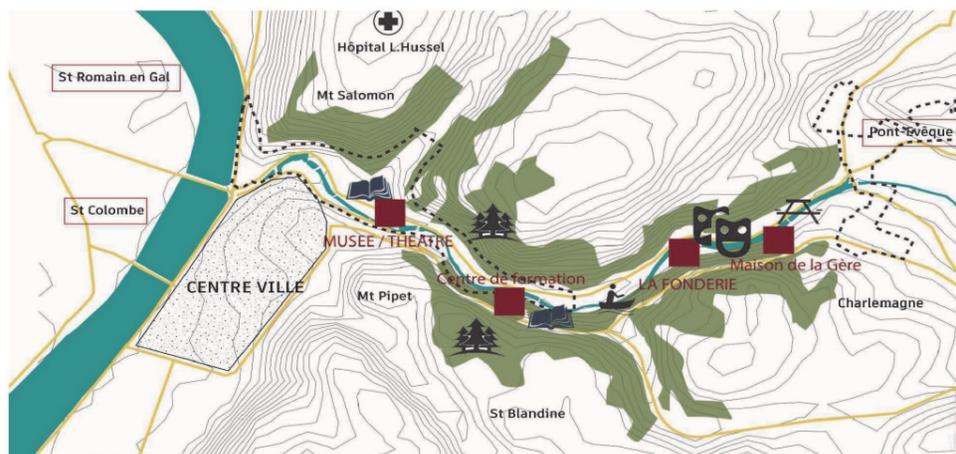
Des ressources locales



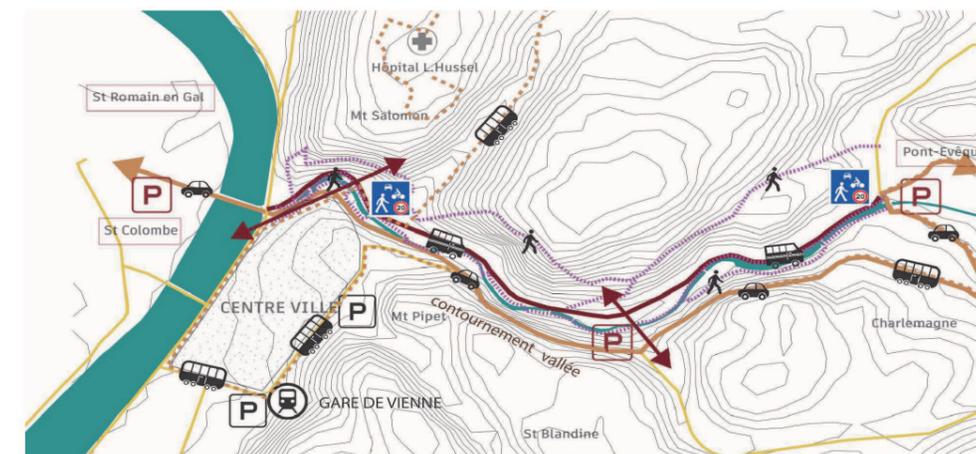
Une production artisanale autour du textile



Un parc de loisir, d'éducation et de culture



Des mobilités plus douces



Comment réinvestir la vallée à travers une coopérative Textile ?

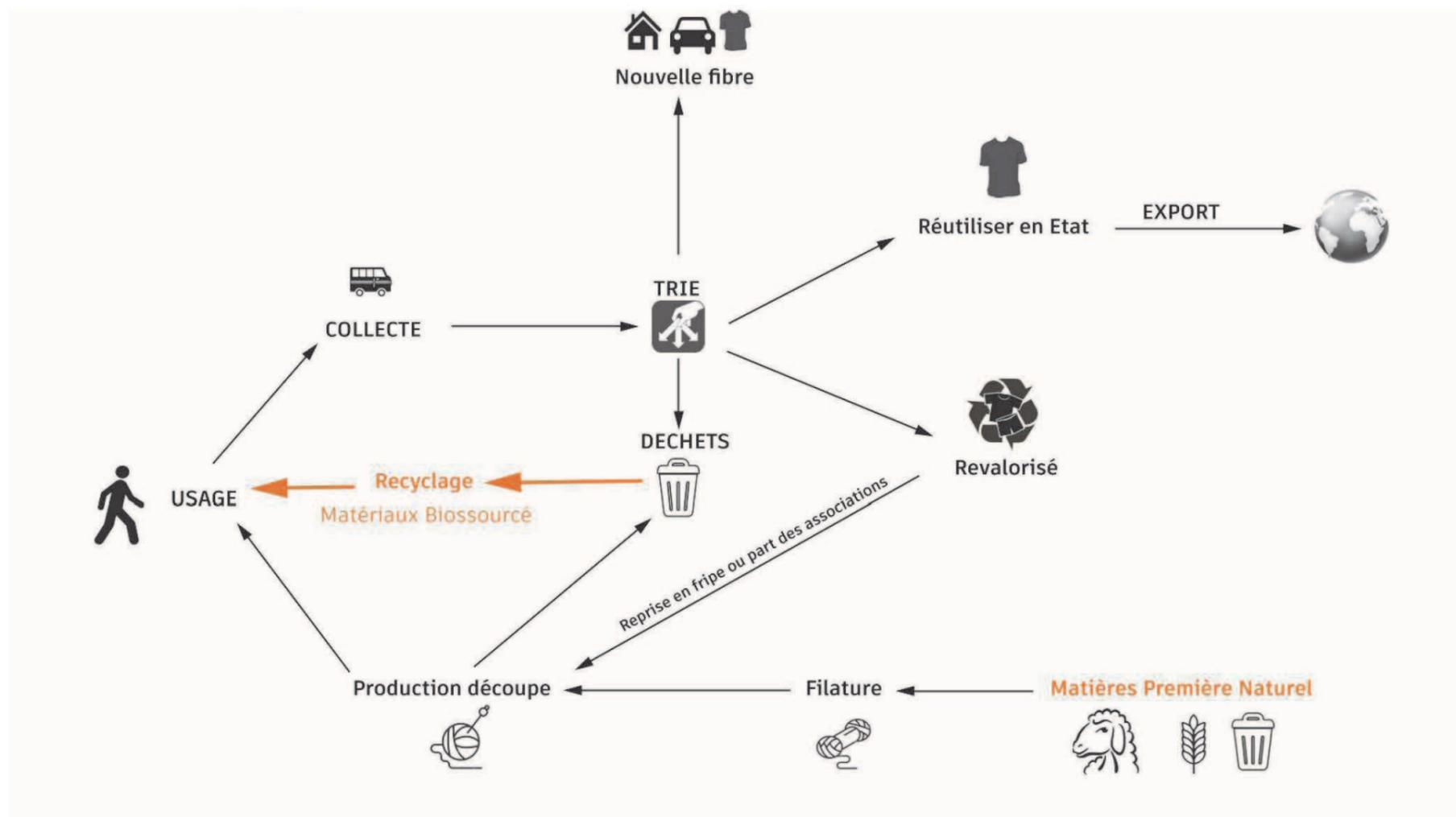
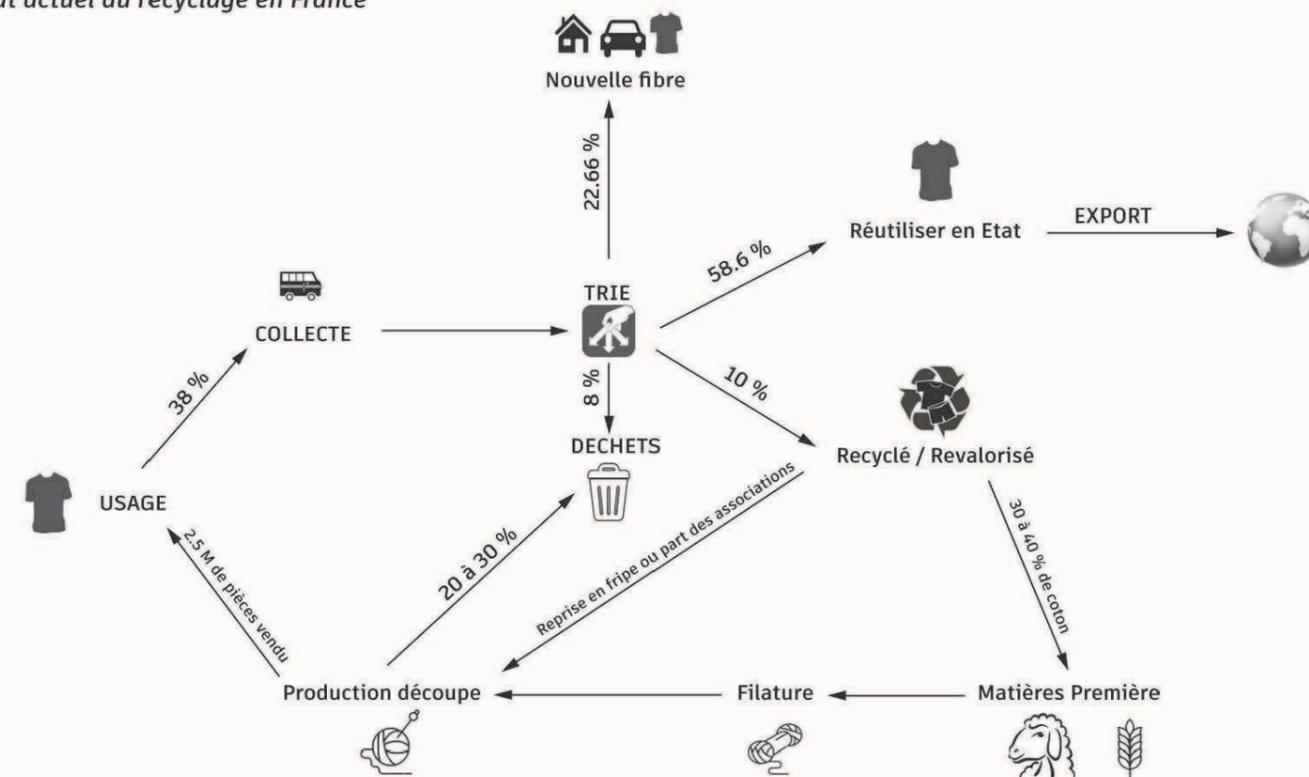
Actuellement la France recycle 38% de ses déchets Textiles, Linges de Maison et Chaussures (TLC). Seulement 10% sont revalorisés et 58,6% sont envoyés à l'export et réutilisés en l'état.

Ce gaspillage oblige nécessairement à réfléchir sur la consommation des TLC et sur la gestion des déchets résultants. La France mise actuellement sur la filière des nouvelles fibres réutilisées pour l'aviation, l'automobile ...

Pour réduire l'impact environnemental de ces déchets, je propose d'inclure une filière permettant de les recycler en matériaux biosourcés ou de les revaloriser dans des réseaux de friperies.

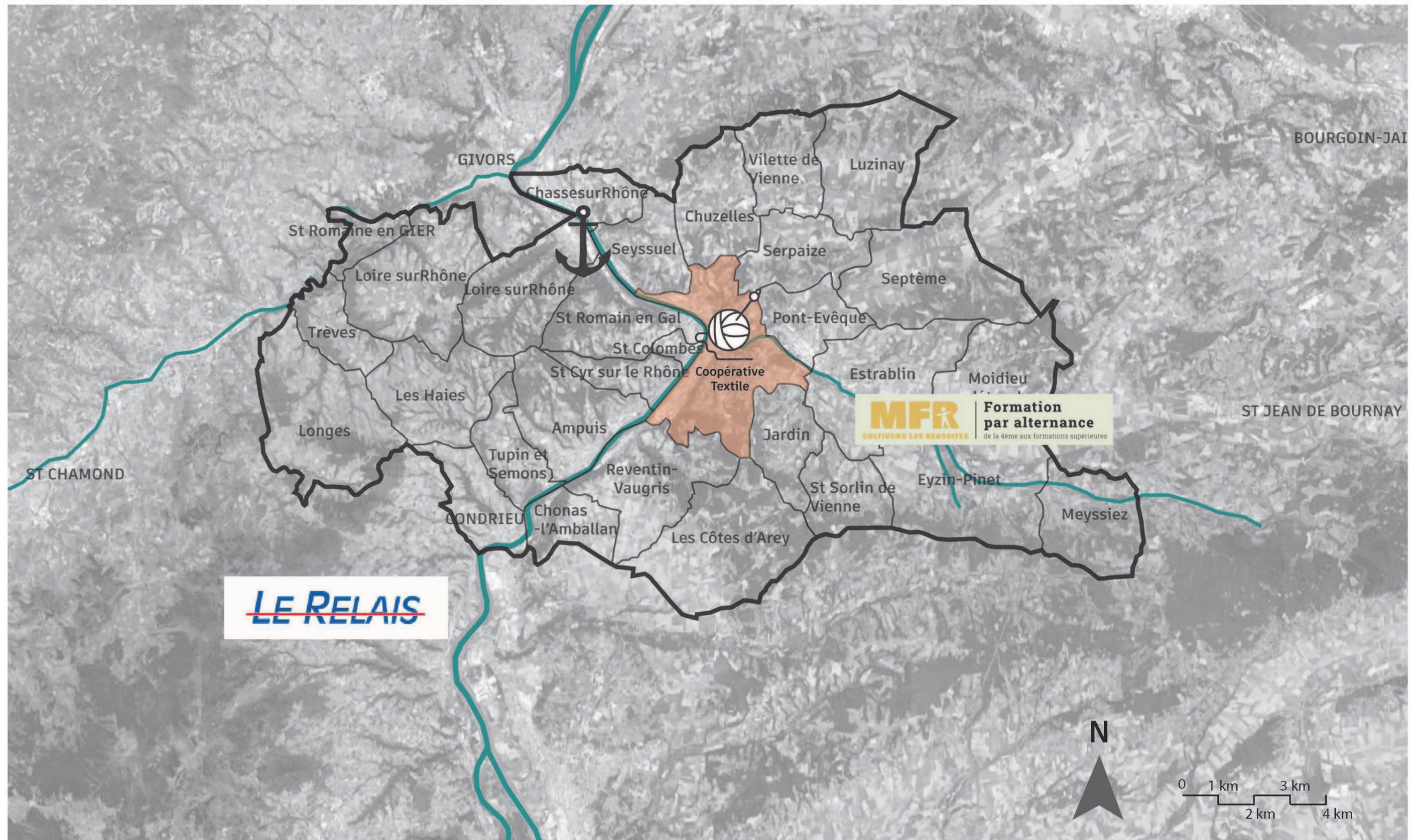
De plus la France est le premier producteur mondial de Lin et deuxième de chanvre, mais la production de textiles est totalement décentralisée à l'étranger. Pour réduire l'impact carbone généré par les TLC, je propose de relocaliser la chaîne de production en créant des filatures textiles en France, et dans la vallée de la gère en particulier.

Etat actuel du recyclage en France



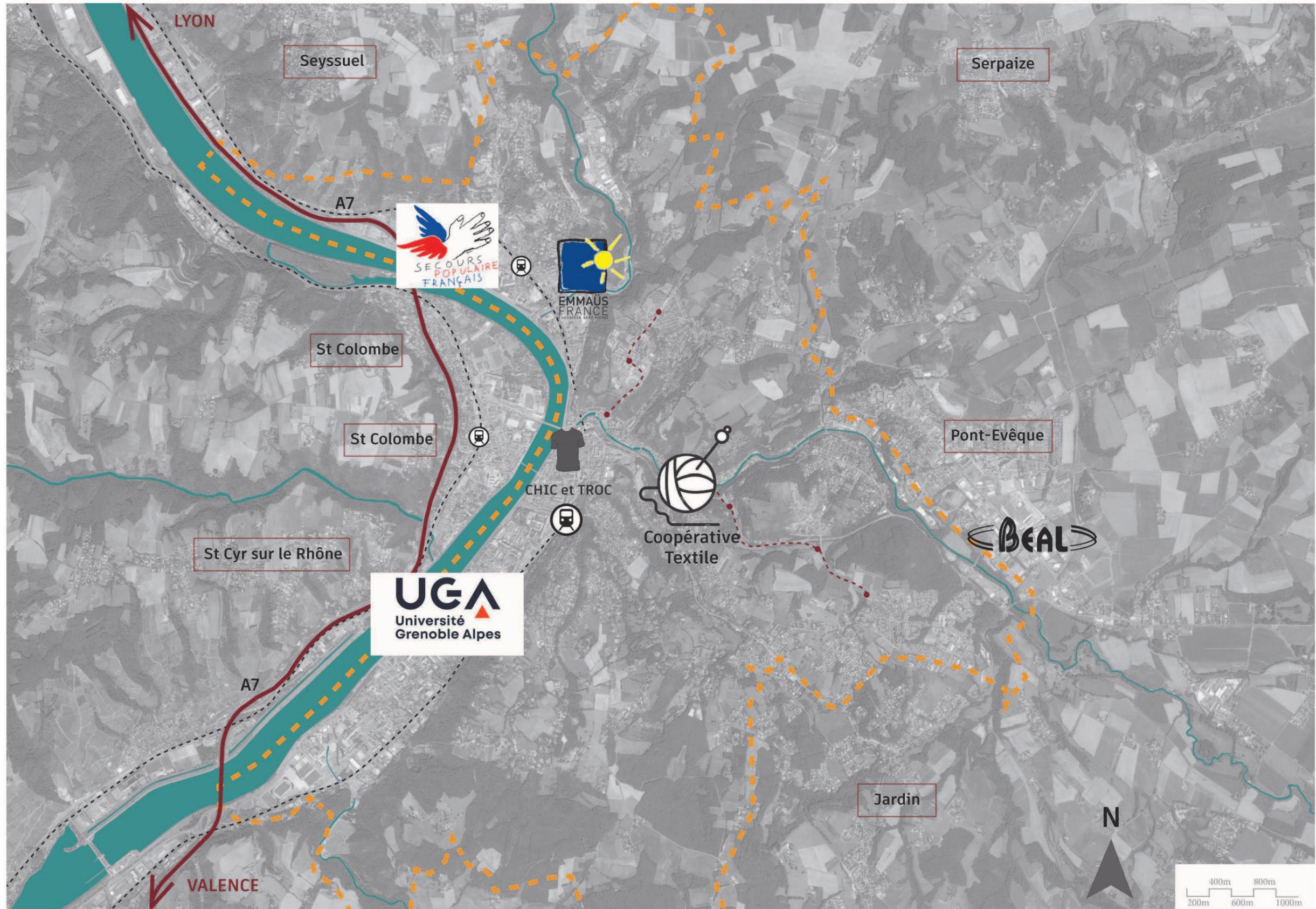
Quels acteurs locaux peuvent être intégrés à la coopérative textile ?

Les acteurs à l'échelle de la communauté de commune



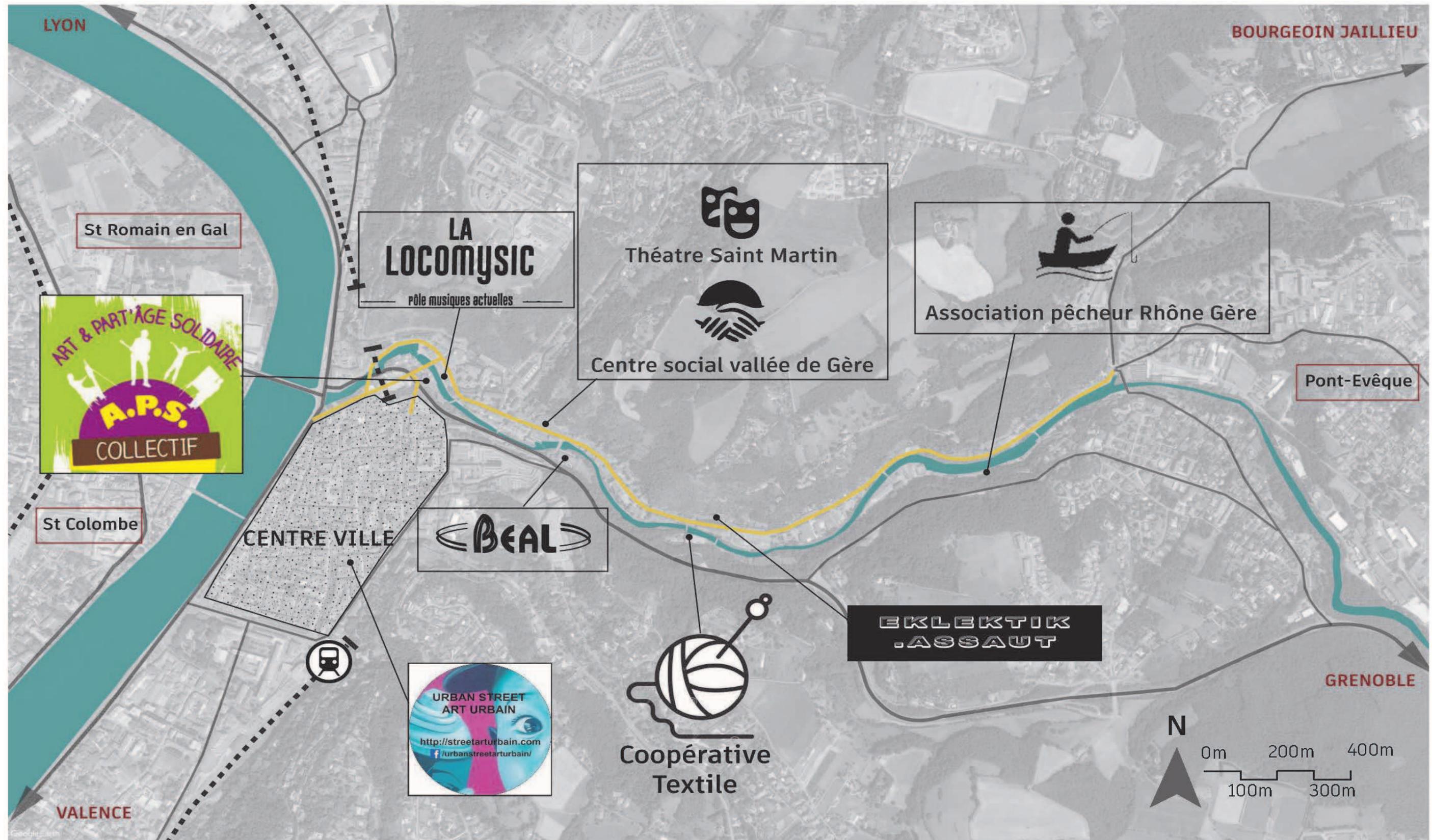
Quels acteurs locaux peuvent être intégrés à la coopérative textile ?

Les acteurs à l'échelle de la commune de Vienne

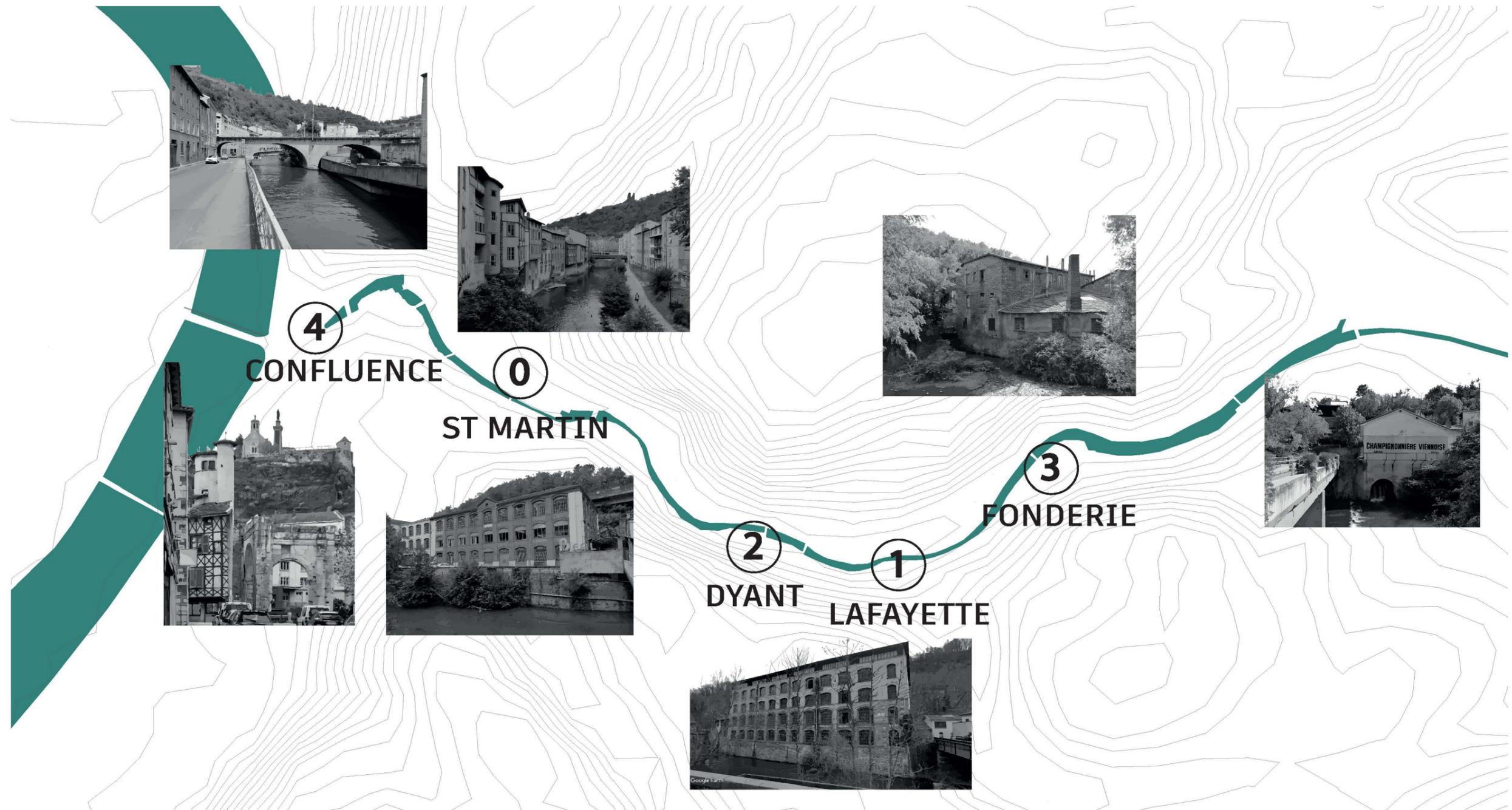


Quels acteurs locaux peuvent être intégrés à la coopérative textile ?

Les acteurs à l'échelle de la vallée de la Gère



Phasage du projet



1^{er} Phase : La coopérative textile

0

2022
Fin Renouveau urbain quartier saint Martin

1

2022-2025
Création du parking Lafayette et de l'arche (friche urbaine)

2

2025 - 2035
Création de la coopérative textile et du centre de formation et de recherche textile

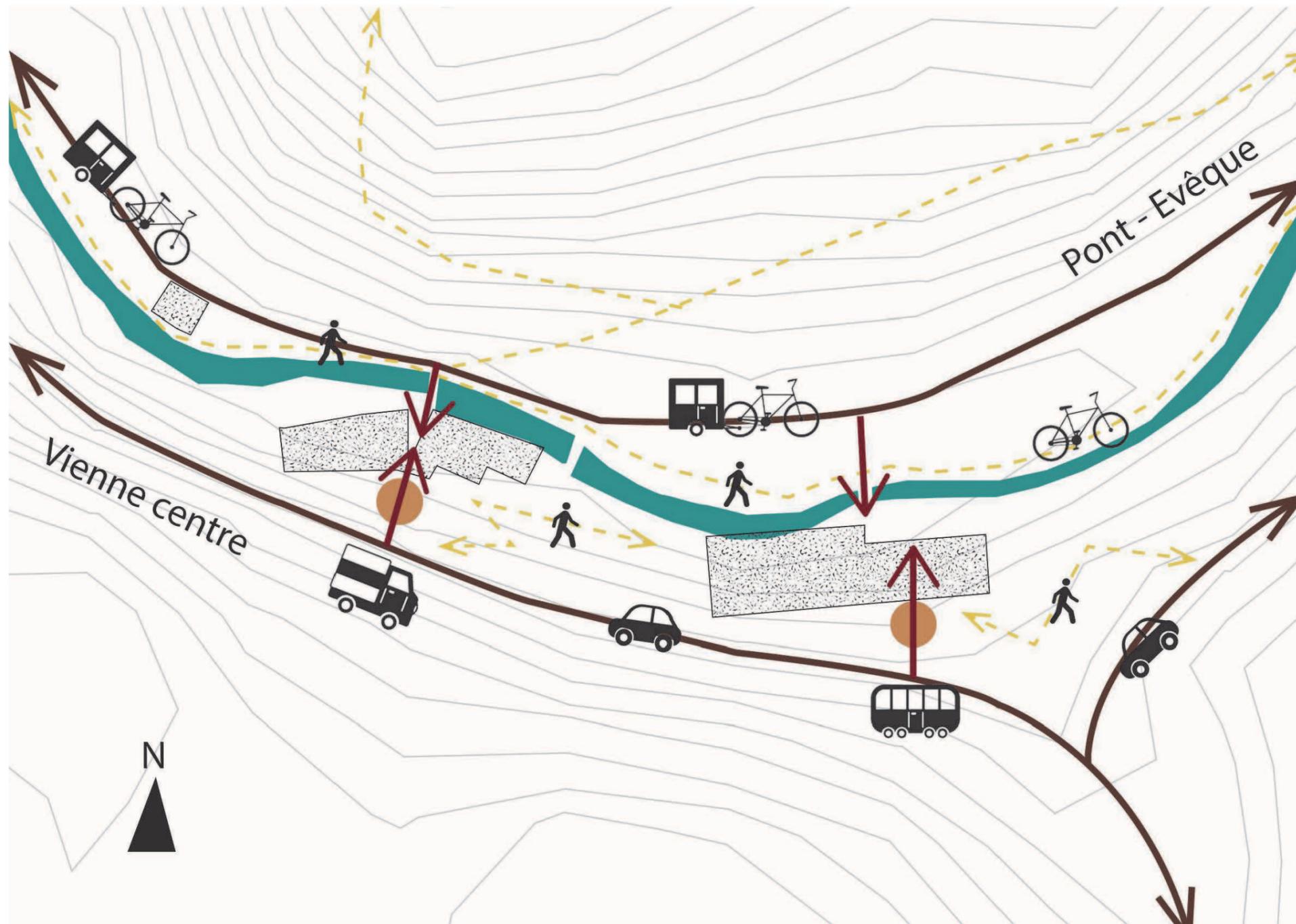
2^{ème} Phase : Le parc urbain

3

2035-2045
Rénovation de la friche de la fonderie création de nouveaux logements

4

2040- 2050
Aménagement des espaces publics et des berges - destruction de la grande dalle à la confluence



Processus d'implantation des manufactures dans la vallée

L'objectif est de réinvestir l'ancien patrimoine industriel des filatures de Textiles de la vallée de la Gère en une coopérative Textile permettant de relancer cette filière avec une production locale, une revalorisation et un recyclage des déchets de TLC.

Une production d'énergie ou d'alimentation locale pourrait être envisagée pour une totale autonomie énergétique. Ainsi en utilisant les ressources local dans une économie circulaire permettant d'être indépendant énergétiquement, financièrement.

Pour faciliter son implantation, un centre de recherche et de formation du textile sera implanté au sein de la coopérative, pour permettre le développement de solutions innovantes et la formation d'artisans dans ce domaine. Cette production sans intermédiaire permettra à tout un chacun de développer sa propre activité au sein de la coopérative.

Cette implantation territoriale permettra de réinventer la ville industrielle de demain et amorcera la transition de la vallée de la Gère.

En partenariat avec les acteurs locaux, les industriels et la Mairie de VIENNE, elle favorisera les investissements publics et privés et le développement des lieux culturels, éducatifs, de loisirs ...

En créant le lien entre l'Est et l'Ouest de la commune, ce faubourg pourra devenir un nouveau point d'attraction de la ville et de son agglomération, réduisant ainsi l'inévitable étalement urbain sur les plateaux environnants.

Mais cette transition territoriale doit être accompagnée par une réflexion plus globale sur les enjeux prioritaires de la commune : Mobilité, Sécurité, qualité de vie des habitants..

De ce point de vue, le réaménagement des infrastructures routières, piétonnes et cyclables des bords de la Gère, ainsi que la renaturation et la valorisation de la rivière et de ses abords permettront au projet de respecter ces enjeux.

La participation et l'engagement de tous les acteurs locaux (Associations ; professionnels ; services publics..) sont nécessaires pour la réussite de ce nouvel avenir pour la vallée de la Gère.

III. La coopérative textile

Coeur de la vallée et du nouveau «village industriel»



1



Filature de textile usine Dyant



Cafétaria centre de recherche et de formation



Place de village Louis Revol



Terrasse de la brasserie



Parc inondable de Lafayette

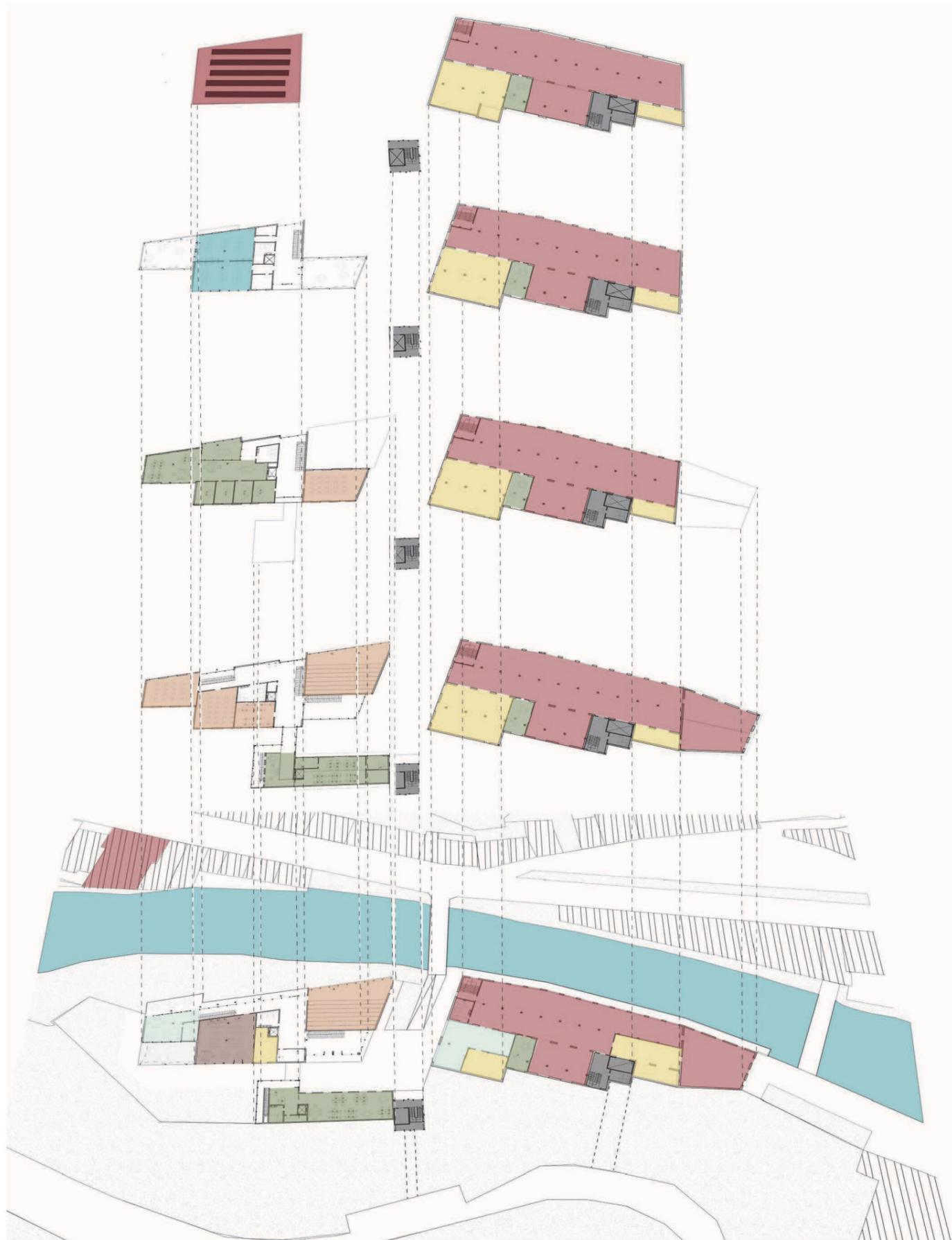
Lafayette, parking et friche artistique

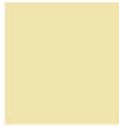


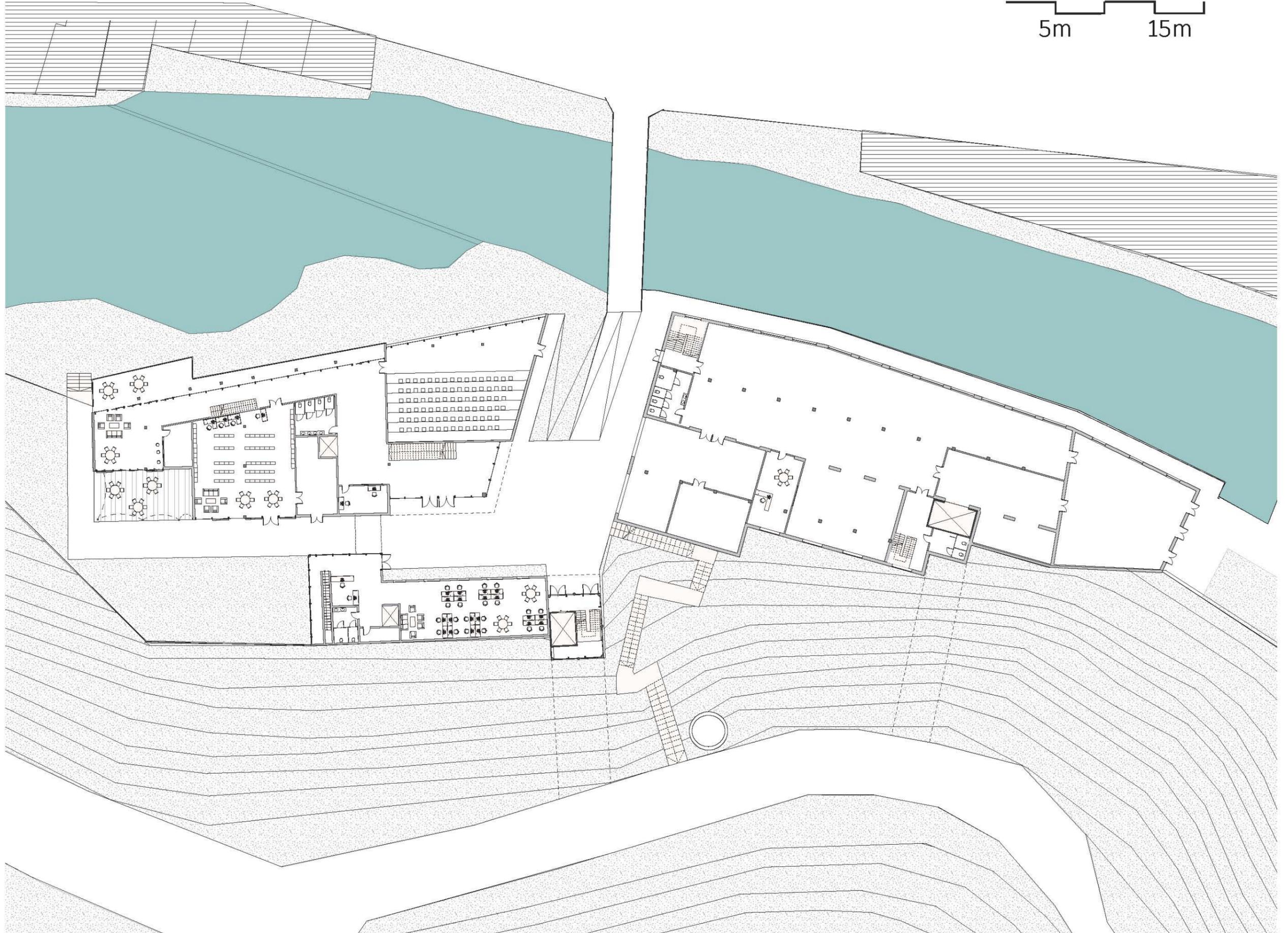
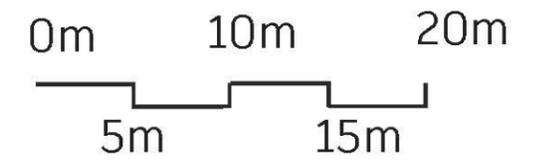
Centre de recherche et de formation de la coopérative

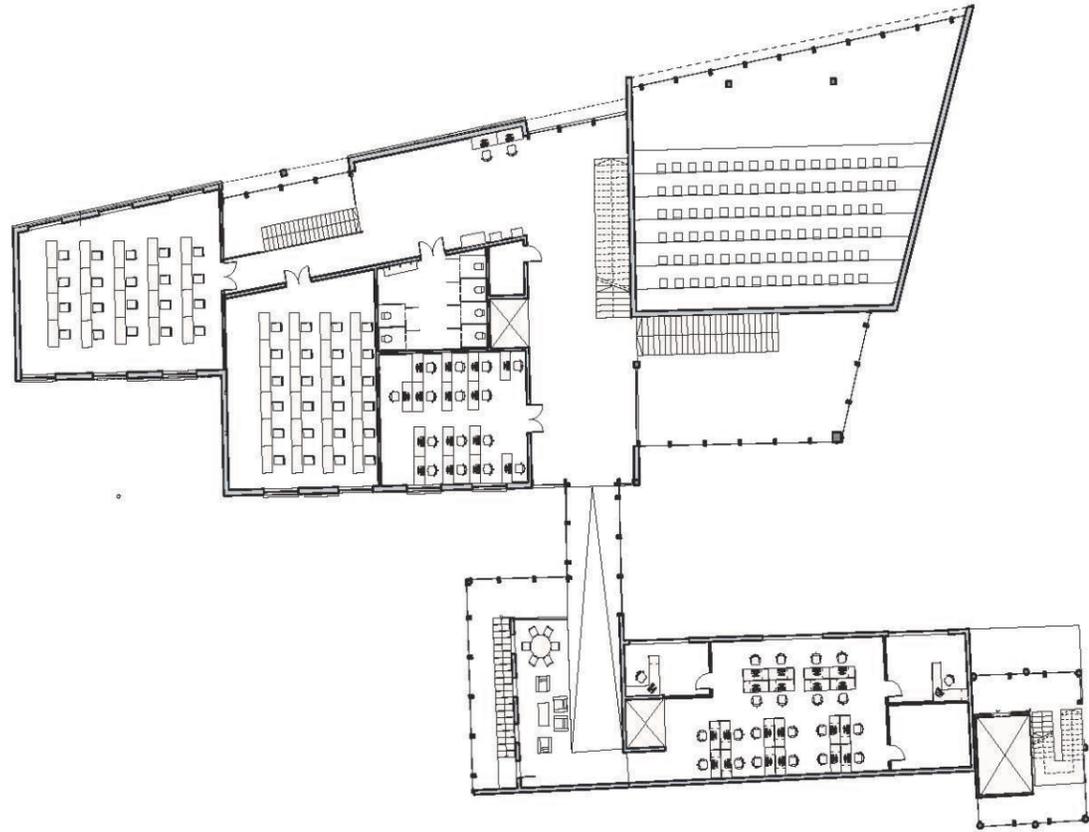


Diagramme programatique

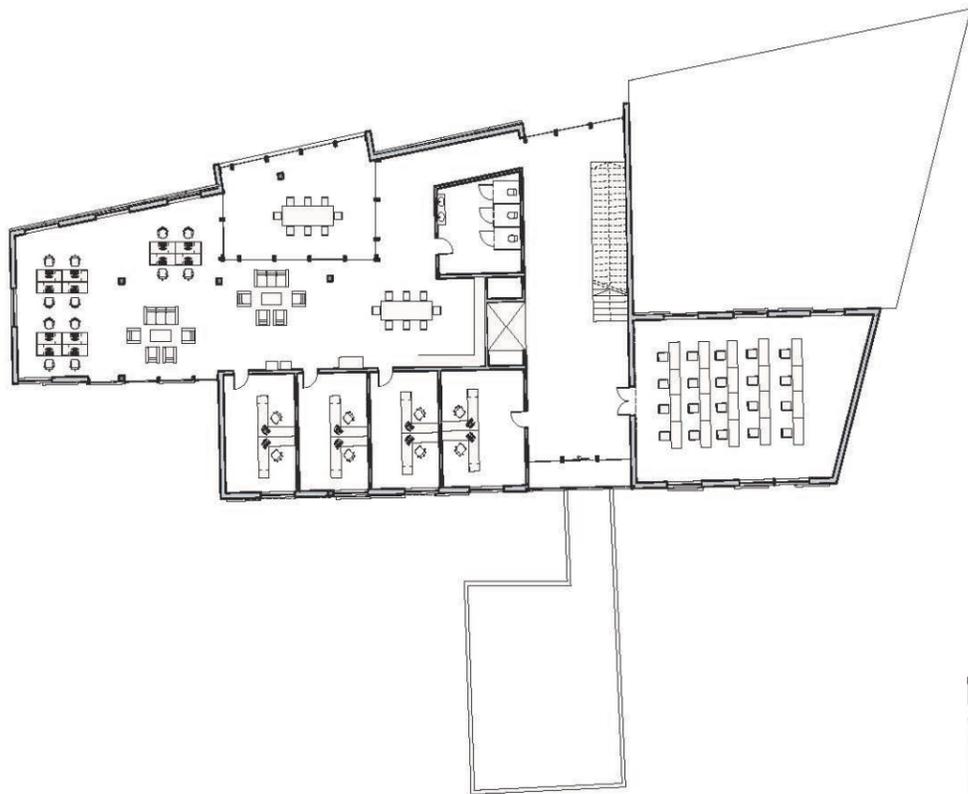
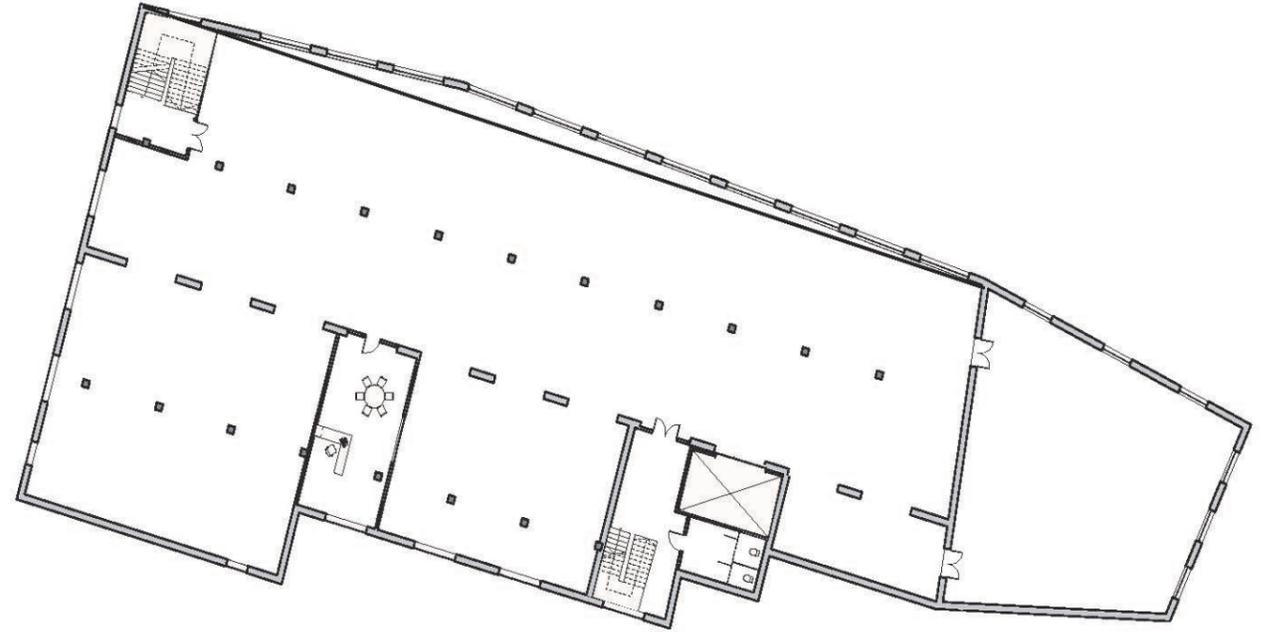


-  Production
-  Stockage
-  Salle de conférence
-  Bureaux administration et chercheur
-  Magasin d'usine et cafétaria
-  Laboratoire
-  Bibliothèque
-  Accès route départementale

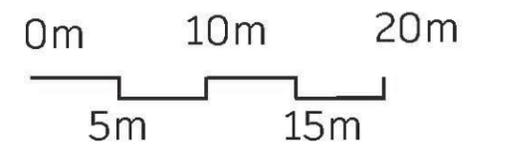
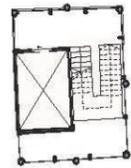


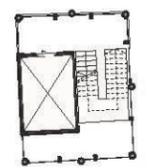
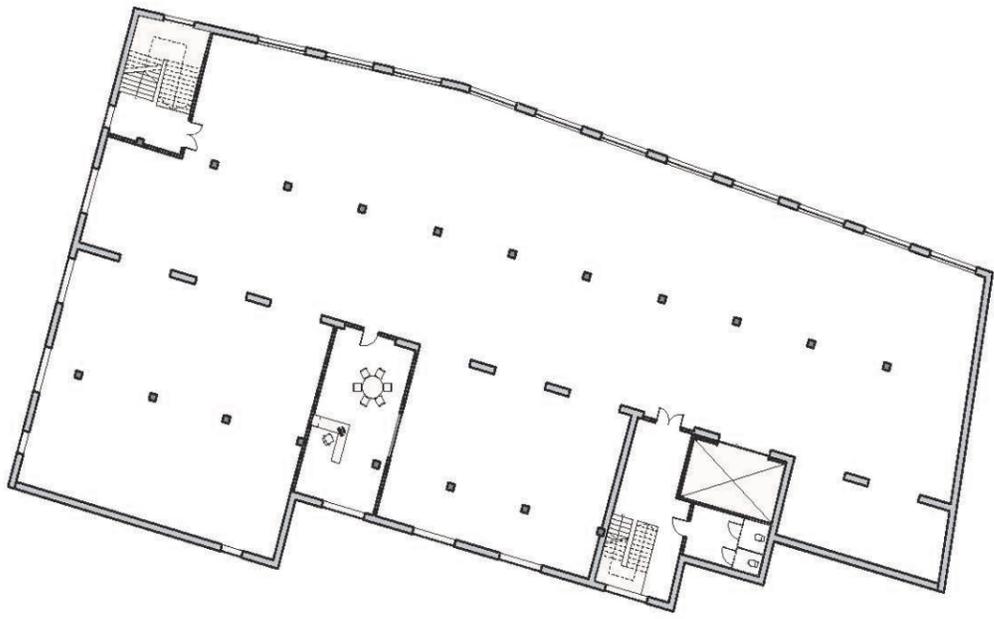
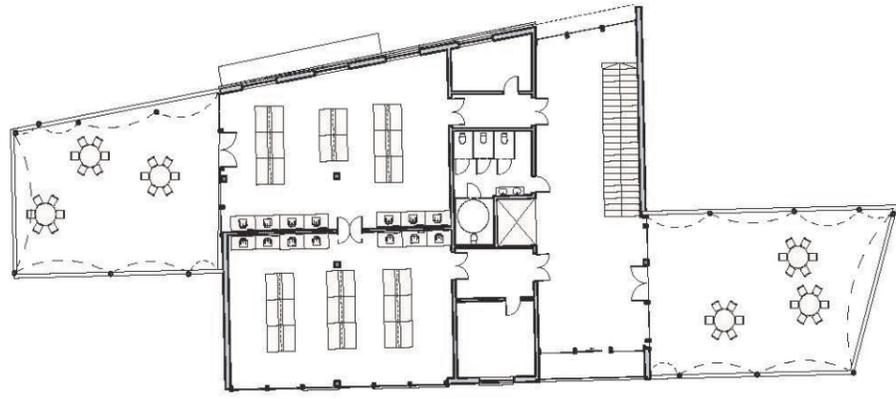


plan R+1

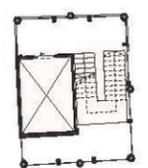
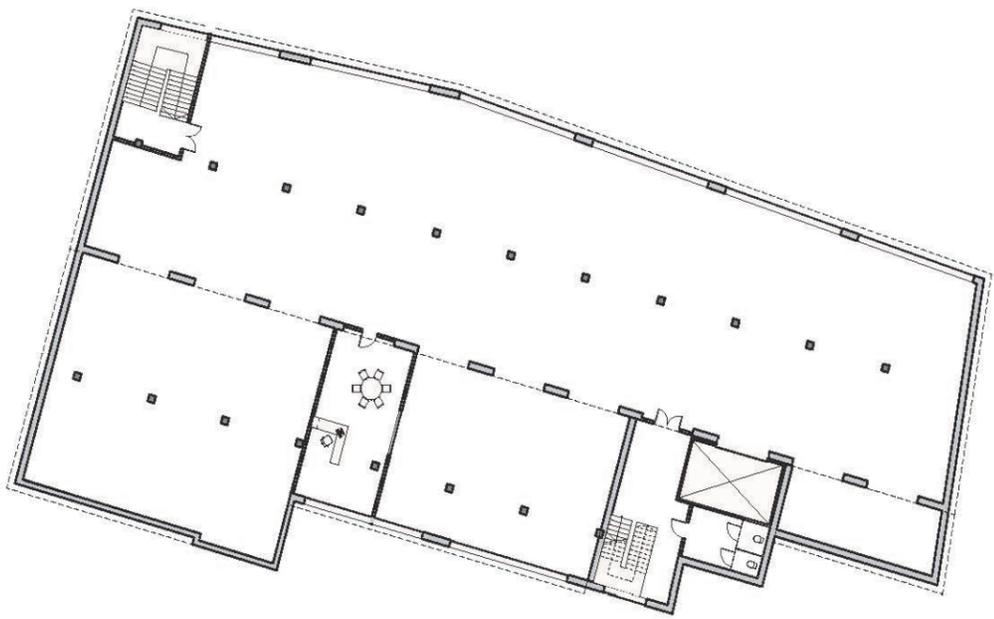
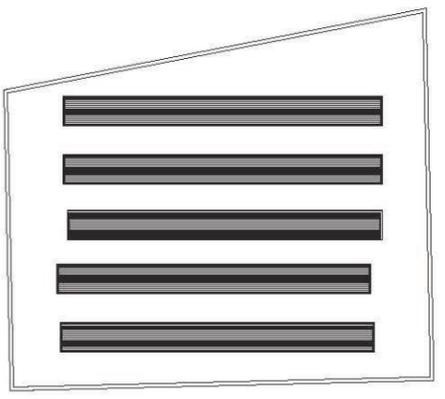


plan R+2

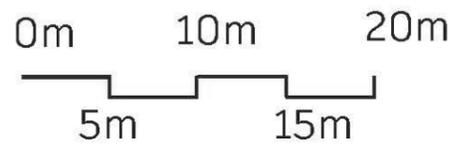




plan R+3



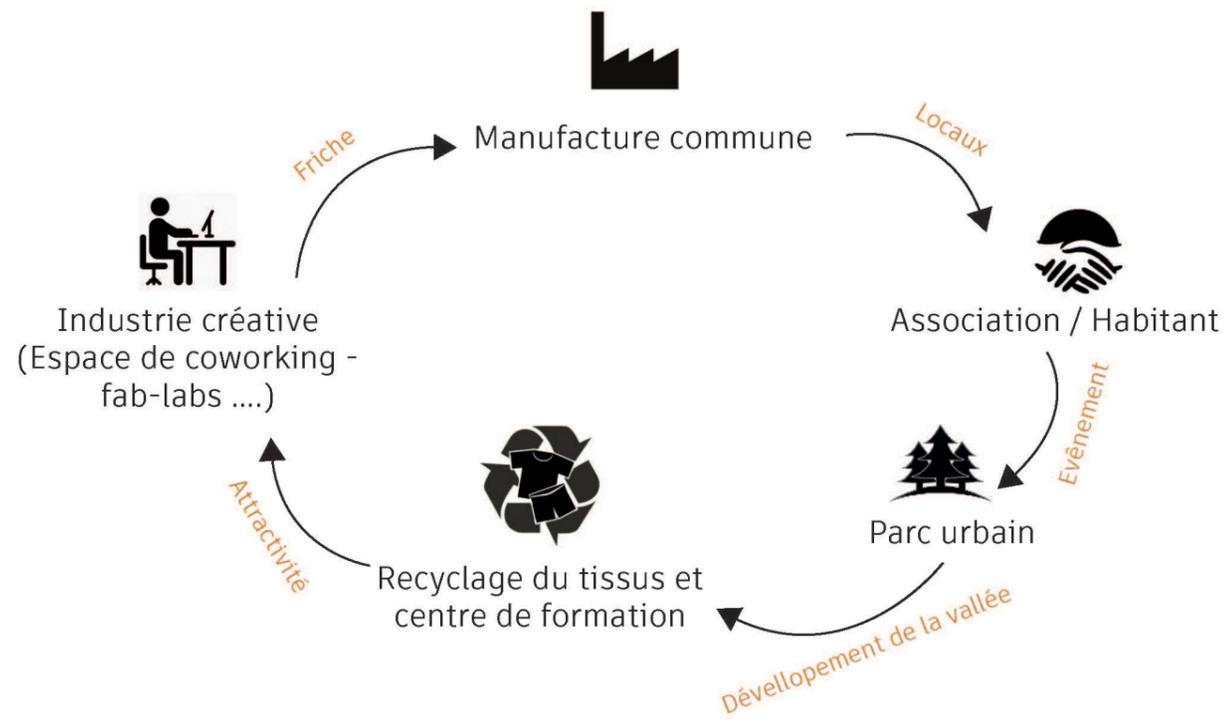
plan R+4



IV. La Fonderie

Lieu de culture et d'artisanat

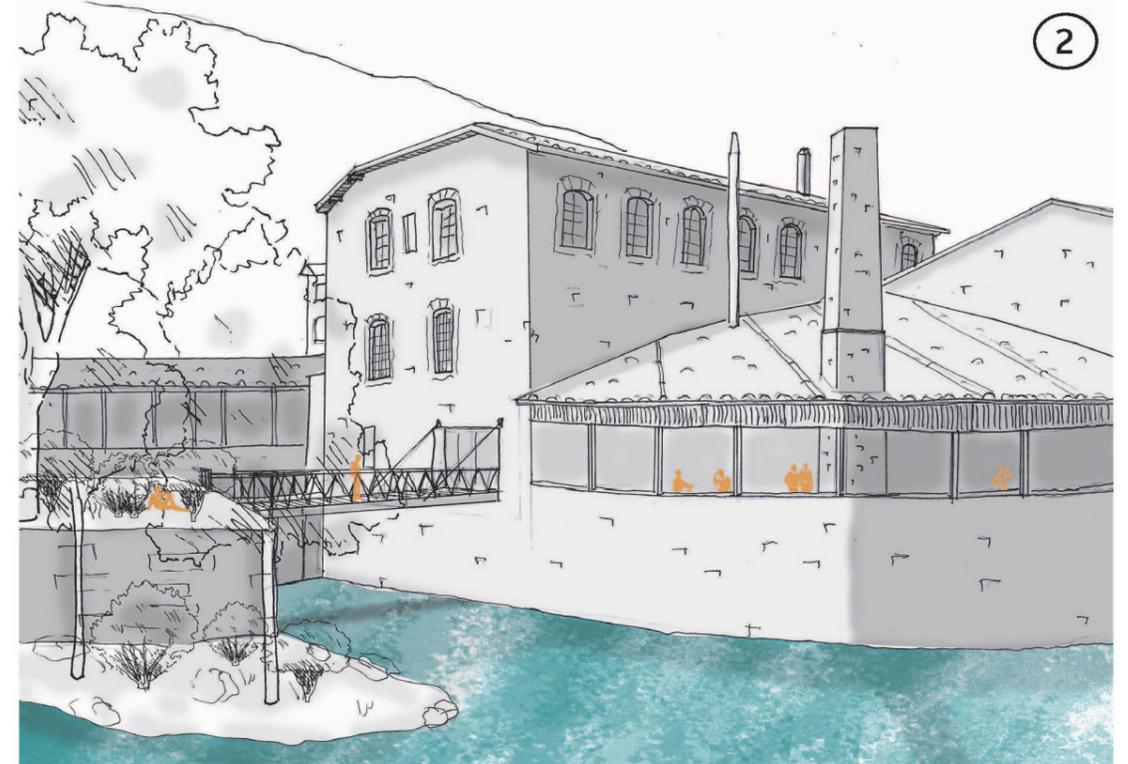




Berge de la fonderie



Place de la fonderie



Coupe CC

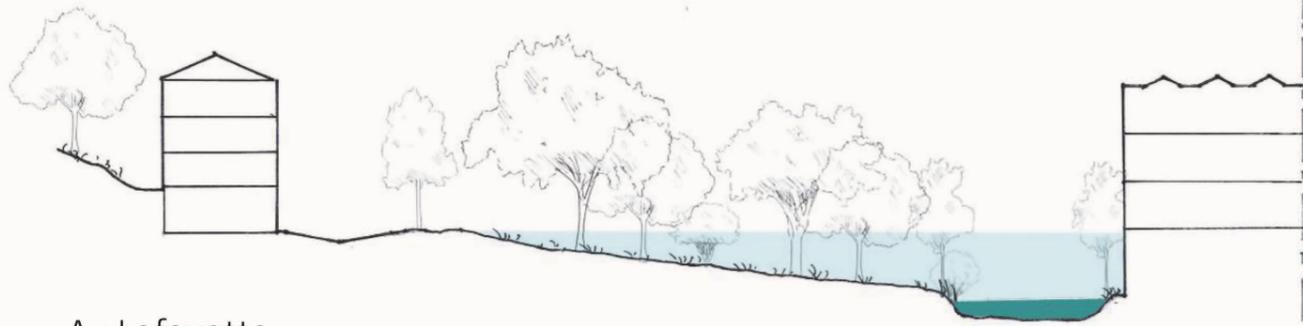
V. Les berges

Plus de places pour la rivière

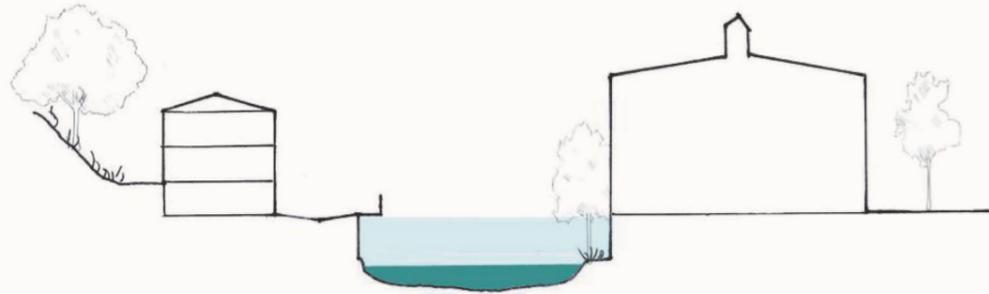


 Emprise de la rivière en crue

 Ancien ouvrage hydraulique utilisé pour l'énergie hydraulique



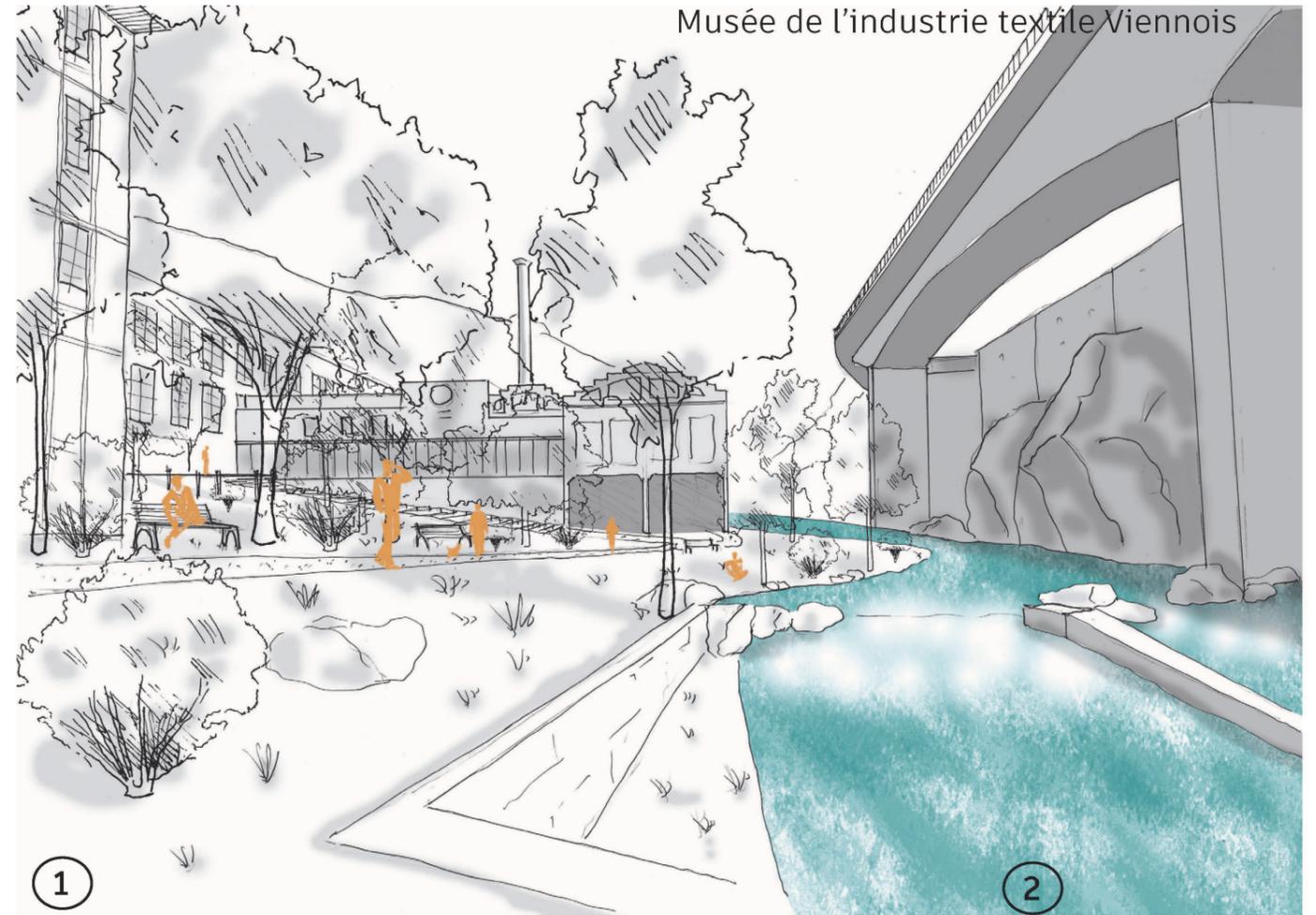
A : Lafayette



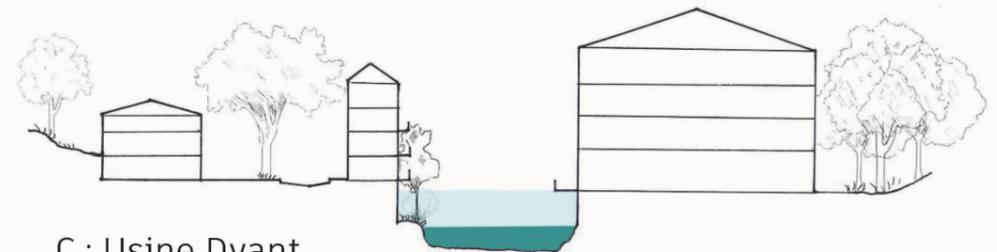
B : La fonderie



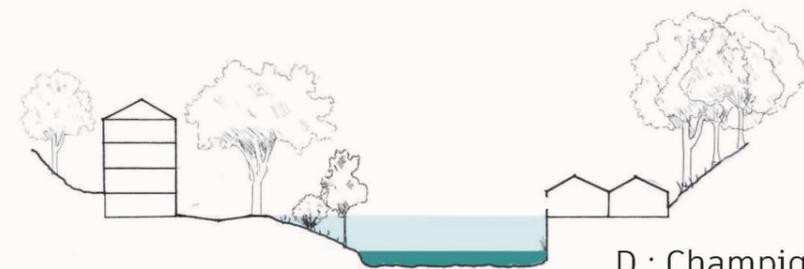
Berge champignonnière



Musée de l'industrie textile Viennois



C : Usine Dyant

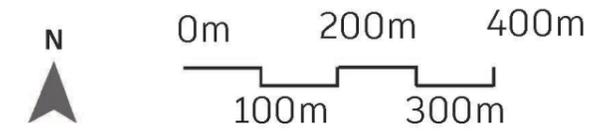
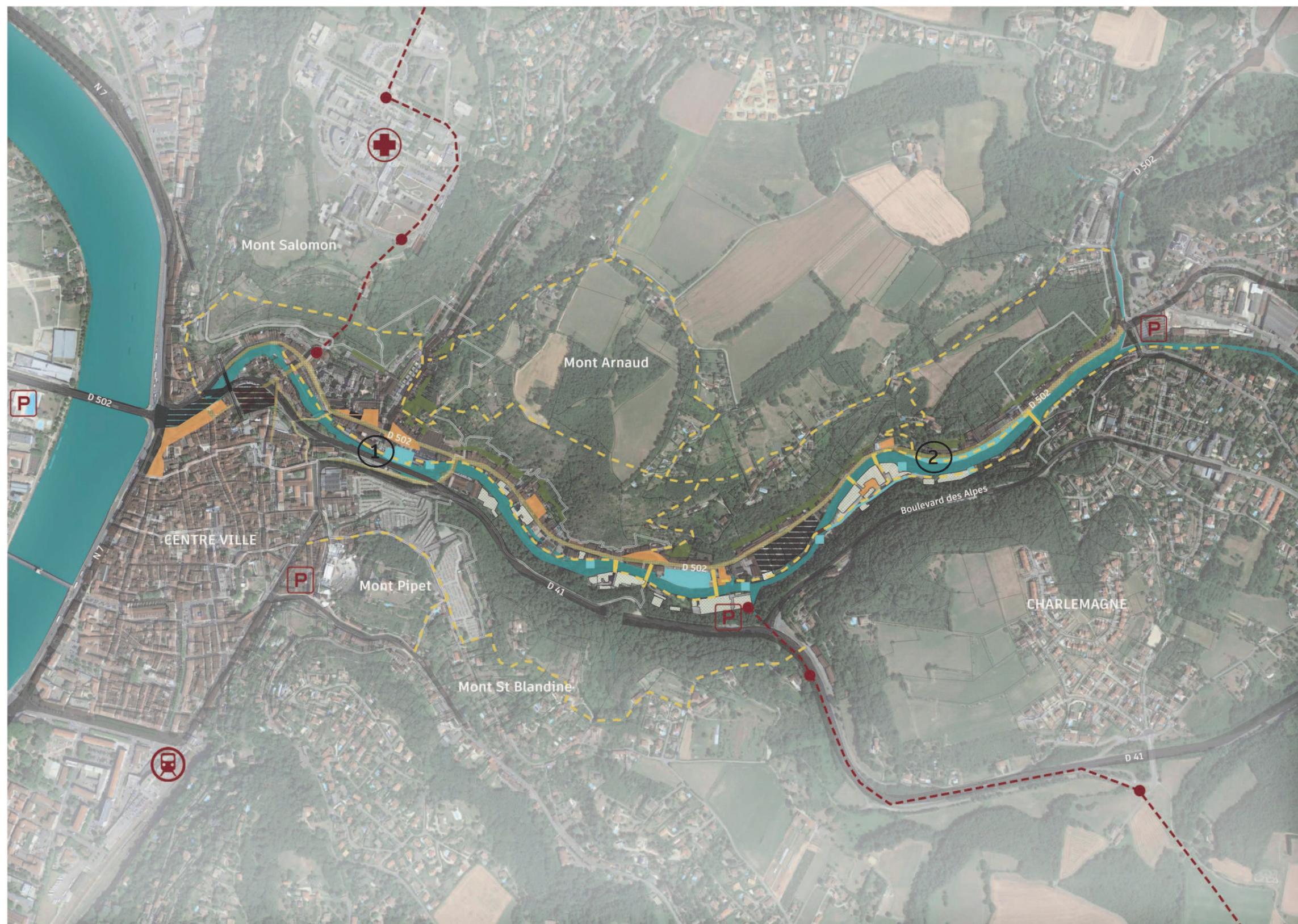


D : Champignonnière

Plan d'intention

Légende :

- Places
- Démolition
- Friche industrielle investie
- Parking
- Route vallée priorité iéton
- Ouvrage hydraulique et modification des berges
- Cheminement piéton
- Téléphérique et funiculaire



VI. La confluence

Retrouver la rivière et de l'ancienne trame urbaine

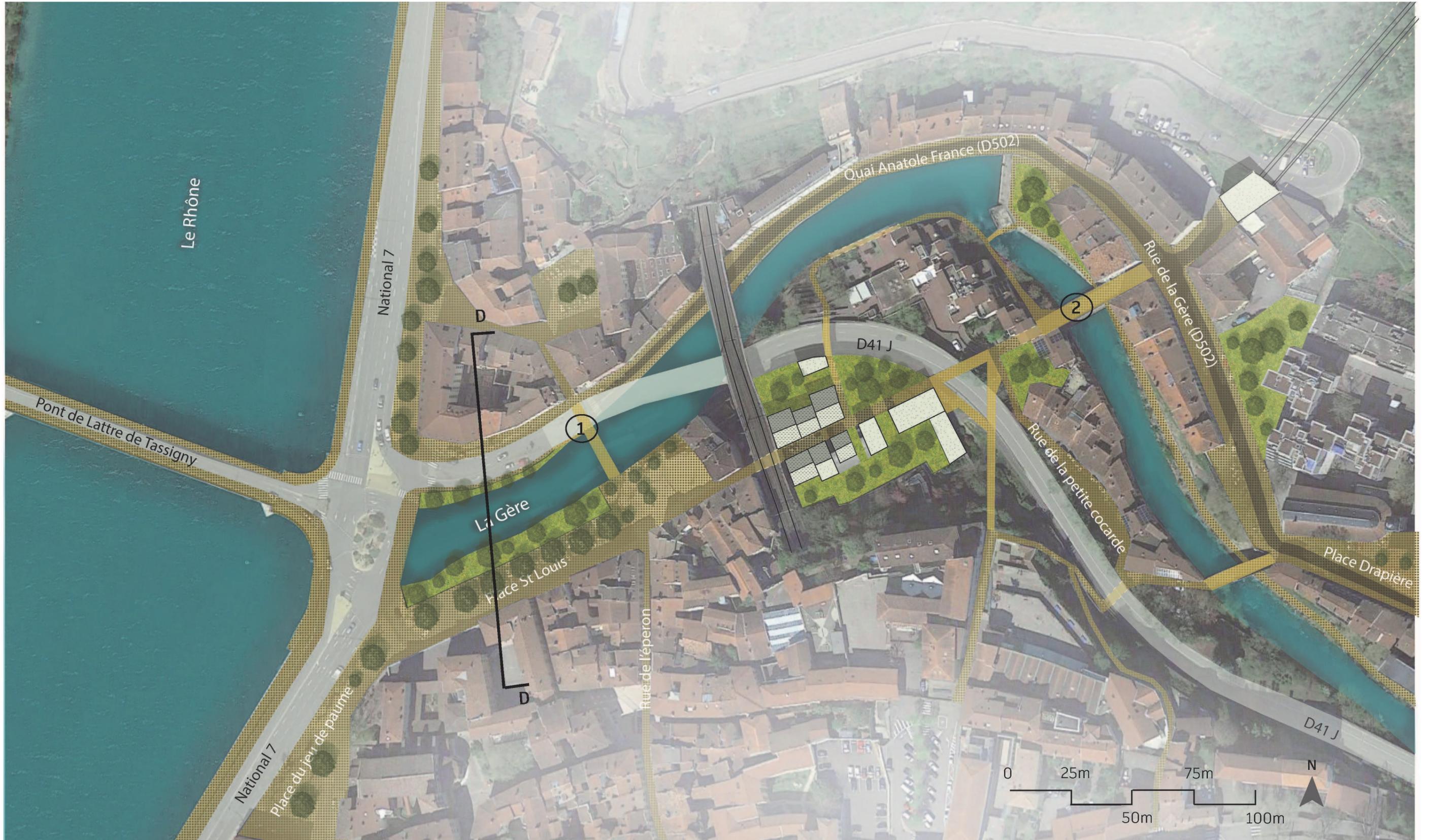


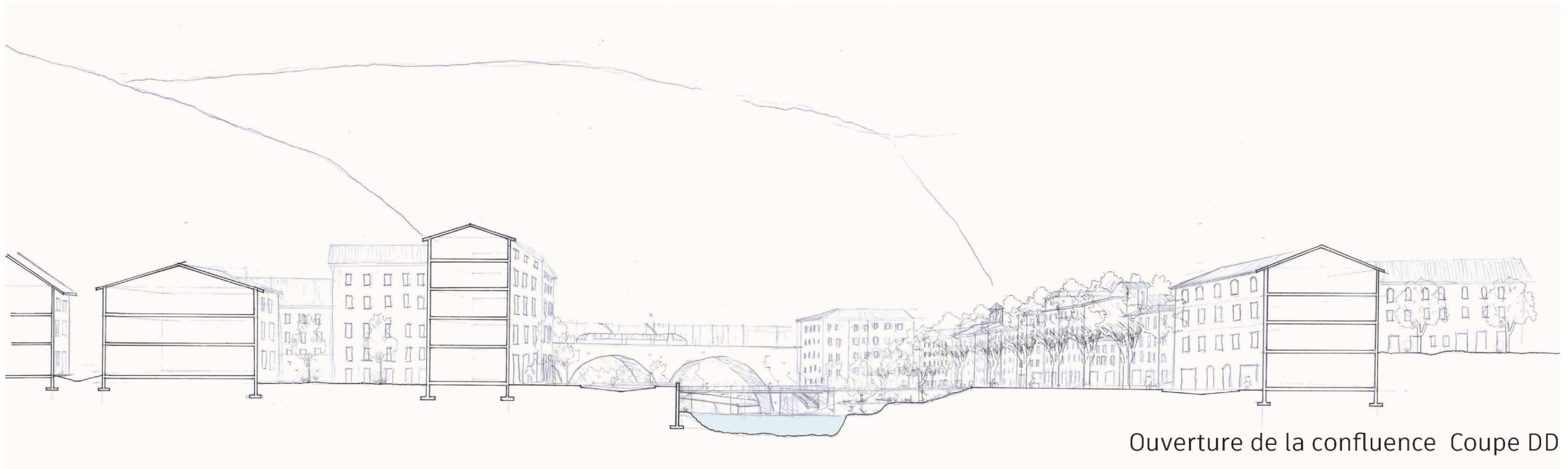
Photo aérienne de 1962



Quai de la confluence



Berge de la cuillère



Ouverture de la confluence Coupe DD

Conclusion

Pour conclure, ce projet de fin d'étude m'aura permis d'élaborer une réflexion complexe sur les enjeux urbains, architecturaux, environnementaux et sociaux. J'ai pu proposer une solution qui me semble adaptée au site dans la ville où j'ai vécu mon enfance. C'est aussi grâce à l'étude menée lors de mon mémoire que j'ai pu me poser les bonnes questions par rapport aux défis de ce territoire.

Enfin ce projet m'aura fait comprendre que l'architecte doit connaître son territoire et ces acteurs pour pouvoir réaliser des projets cohérents. L'architecte est l'accompagnateur des idées novatrices pour s'adapter aux enjeux environnementaux sociaux, politiques, culturels,
En effet la connaissance de la vie et des enjeux urbains d'un territoire sont nécessaires pour proposer des projets en accord avec les habitants et les acteurs locaux. L'architecte doit pouvoir associer l'ensemble des collectivités et les associations pour répondre aux besoins des habitants et travailler et réfléchir sur la ville de demain.



Annexes : Photos de maquettes

